



**Madagascar se prépare à entrer en campagne pour les législatives du 27 mai, scrutin qui devait être combinée avec un référendum constitutionnel, a-t-on appris tardivement et sans consultation préalable.** Andry Rajoelina a annoncé avoir demandé l'avis de la HCC pour savoir si le pouvoir qui lui a été conféré lui permet d'organiser un référendum. **La Haute Cour a émis un avis négatif**, considérant que toutes les conditions légales ne sont pas réunies. Dépit par cet avis défavorable, le chef de l'Etat a annoncé qu'il est dans le regret de reporter la mise en œuvre de la décentralisation effective, donc ses projets de développement à travers la mise en place des gouverneurs de région. La suppression du Sénat, annoncée dans le programme présidentiel et partie intégrante du projet, devra attendre des jours meilleurs. « **Nous sommes pour la révision**

**constitutionnelle mais non pas sur la manière dont le président l'a initiée, a déclaré le mouvement Rohy.** La plateforme est notamment favorable aux dispositions relatives à l'organisation d'une décentralisation effective contenues dans le projet de réforme. Dans une **lettre ouverte à la communauté internationale**, Marc Ravalomanana a déploré que le pouvoir ait « *confirmé sa politique d'exclusion en décidant unilatéralement et sans concertation préalable de faire organiser un référendum constitutionnel le même jour que les législatives. Or une démocratie nécessite un dialogue* », a-t-il affirmé. **Pour l'ambassadeur de l'UE, la question du référendum est une affaire interne** : « *On suit cela avec attention mais toujours dans le respect de la souveraineté de Madagascar.* »

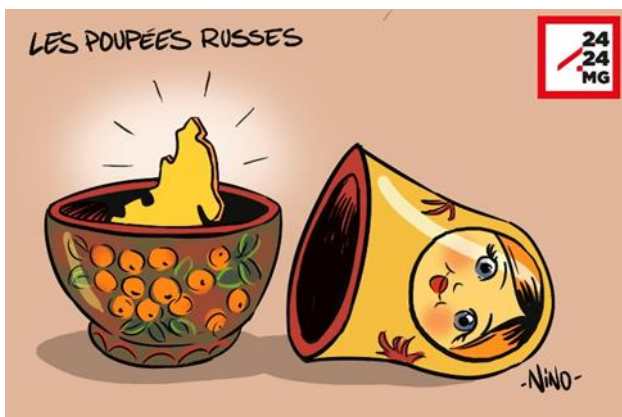
Comme pour la présidentielle du mois de décembre, **la pré-campagne des législatives a donné lieu à de nombreux excès de la part des candidats.** La CENI et la HCC sont intervenues pour rappeler certains principes, en dépit de l'absence de balises législatives précises. La CENI a insisté sur la nécessaire neutralité de l'administration. Ses responsables locaux subissent de fortes pressions de la part des candidats, une vingtaine d'entre eux ont été remerciés pour manquement à la neutralité et conflits d'intérêt.

Le Comité paritaire chargé de l'élaboration de la **Charte de bonne conduite des candidats** créé pour la présidentielle, a élaboré une nouvelle charte proposée aux candidats aux législatives. Ils auront jusqu'au 5 mai pour adhérer. Lors de la présidentielle, une dizaine de signataires sur les 36 en lice avaient répondu à l'initiative de la société civile.

Dans un nouveau communiqué **le SeFaFi a dressé un bilan sévère de la précédente législature** ; il exhorte le pouvoir à « *fixer clairement l'ensemble des avantages reconnus aux parlementaires* ». Il déplore que nombre de candidats soient des « *parvenus* » et des « *opportunistes* » qui recherchent avant tout les bénéfices matériels liés à la fonction. Seules 126 femmes se sont portées candidates, soit moins de 16 % des 803 postulants.

Le **rapport des comptes de campagne** du candidat Andry Rajoelina pour le 2e tour de la présidentielle a été déposé auprès de la Commission de contrôle du financement de la vie politique. **Marc Ravalomanana ne s'est pas plié à cette obligation**, comme 16 des 34 candidats en lice au 1<sup>er</sup> tour.

**La Mission d'observation électorale de l'UE a présenté son rapport final et ses recommandations sur l'élection présidentielle.** Le chef des observateurs a jugé positif le déroulement du scrutin et a salué la sagesse du candidat Ravalomanana qui a accepté les décisions de la HCC à l'issue du 2e tour. Le rapport formule un certain nombre de recommandations.



Selon la **BBC, la Russie aurait influencé l'élection présidentielle malgache.** Six candidats auraient touché de fortes sommes d'argent de la part d'une dizaine d'hommes d'affaires russes, dont certains proches du Kremlin. Le pasteur Mailhol reconnaît avoir touché plusieurs dizaines de milliers d'euros. Le candidat Omer Beriziky confirme avoir été approché. Il n'est pas démontré qu'Andry Rajoelina ait profité de cette manne. La Commission de contrôle du financement de la vie politique compte se saisir du dossier.

**La reprise des travaux de reconstruction du Rova de Manjakamiadana**, victime d'un incendie criminel en 1995, a été annoncée par le chef de l'Etat avec force battage médiatique. Il sera remis en état d'ici la célébration du 60e anniversaire de

l'indépendance, le 26 juin 2020. Une partie des travaux sera financée par la famille Rajoelina. La portée politique de cette décision a été largement débattue dans les médias. La restauration du Palais de la Reine ne figurait pas parmi les promesses de campagne du candidat Rajoelina.

Plus de la moitié des membres de la **Chambre haute** ont appelé à la convocation d'une session extraordinaire ayant pour **objectif d'obtenir la destitution de son président, Rivo Rakotovo**, président du parti HVM, qui avait été choisi comme future intérimaire de la présidence après la démission du président-candidat à la présidentielle. Le HVM, devenu un parti fantôme depuis la victoire de Mapar d'Andry Rajoelina, est en pleine déliquescence. Pour *L'Express*, cette

fronde des élus HVM serait une manœuvre destinée à convaincre le chef de l'Etat de les laisser achever leur mandat avant d'envisager la suppression de la Chambre haute, mesure annoncée dans son programme électoral.

**Le chef de l'Etat a organisé un grand meeting au stade de Mahamasina pour célébrer ses 100 jours au pouvoir.** « *Autant sur la forme, le décorum, le geste, le ton que sur le verbe, la cérémonie a rappelé ses heures de campagne* », note *L'Express* « *C'est comme s'il était toujours en campagne. C'est comme s'il était encore, dans une position où il devait convaincre un électorat* », jugent des observateurs.

**Marc Ravalomanana a dressé un bilan négatif de cent jours du président Rajoelina.** Il accuse le pouvoir de ne pas traiter les questions prioritaires pour le pays et sa population, notamment la lutte contre l'insécurité croissante qui trouve sa source dans la pauvreté généralisée. Il déplore également la nette régression du taux de scolarisation et affirme avoir constaté sur le terrain « *un non-respect de la dignité humaine.* »

**Madagascar et le Sénégal ont affiché le renforcement de leurs liens.** Le Sénégal est perçu par Andry Rajoelina comme un pays émergent dont l'expérience peut être utile à la Grande île, notamment en matière d'urbanisme.

**Dans le conflit du Sahara occidental, Madagascar semble avoir choisi son camp** en prenant le parti du Maroc dont la coopération avec la Grande île a été récemment réaffirmée. L'Afrique du Sud a fait part de son mécontentement.

**Le mandat de l'ambassadeure de France, Véronique Voulard-Aneini, arrive à son terme.** Rompant avec les prises de position acerbes de son prédécesseur, François Goldblatt, Véronique Voulard-Aneini, nommée en 2015, s'est appliquée à rétablir des relations bilatérales apaisées.

**Dans un contexte préoccupant d'insécurité et à l'approche des législatives, le gouvernement a cherché à rassurer les partenaires financiers.** Dans le cadre de la réunion du 15e « *Groupe de dialogue stratégique* », le premier ministre s'est déclaré confiant dans le rétablissement « *de la confiance entre le peuple et les forces de l'ordre, entre le peuple et les autorités et entre le peuple et la justice. (...) Les vindictes populaires cesseront à mesure que la confiance entre gouvernants et gouvernés sera restaurée.* » Une étude est en cours avec l'appui du CFM pour la **relance des « Dina »**, qui devraient selon lui contribuer de façon significative au rétablissement de la paix et de la sécurité.

Après le déploiement d'un contingent dans le Nord-Ouest, **400 hommes, dont des éléments des forces spéciales, ont été envoyés dans le moyen-Sud** afin de sécuriser les localités classées en zone rouge. Dans le cadre de la lutte contre les trafics de bovidés et les bandes de dahalo, **les zébus ont commencé à être dotés d'une puce électronique** qui va permettre de les suivre à la trace. En 2017, 30 000 zébus ont été volés. En cinq ans, les affrontements entre les dahalo et les villageois ont fait 4 000 victimes. Près de 10 000 dahalo ont été arrêtés.

**Les vindictes populaires ont fait plus de 50 morts en 2018**, d'après les statistiques de la CNIDH. Plus de dix morts de plus par rapport aux années précédentes. Selon le rapporteur de la Commission, « *les éléments des forces de l'ordre sont parfois en sous-effectif et mal équipés comparés aux foules qui font le lynchage. Il leur est ainsi difficile d'intervenir dans une situation pareille* ». Madagascar ne compte qu'un policier pour 3 000 habitants, alors que la norme internationale est de trois policiers pour 1 000 habitants. De nombreux cas de vindicte populaire ont encore été rapportés courant avril.

**De violents affrontements se sont produits entre des manifestants et des éléments des forces de l'ordre à Maroantsetra.** Des centaines d'individus se sont rassemblés devant le commissariat **suite au décès d'un lycéen durant sa détention préventive.** Bilan : un manifestant tué par balle et une vingtaine de maisons brûlées, dont 19 appartenant à des policiers. Les autorités ont promis à la population que la lumière sera faite sur ce décès suspect. Le ministère de la sécurité publique a annoncé le remplacement de tous les policiers affectés à Maroantsetra. Pour *L'Express*, ces événements compromettants pour la police rappellent les affaires d'Antsakabary en 2017 et de Fenoarivo en 2018.

**Les affaires de kidnapping ont encore défrayé la chronique.** Un réseau de dix kidnappeurs a comparu devant le Pôle anti-corruption (PAC). Sept d'entre eux ont été incarcérés. Objet de mandats d'arrêt et d'avis de recherches depuis trois ans, le numéro 2 d'une bande de kidnappeurs d'opérateurs économiques a été arrêté. **Le district de Tsaratanàna reste sous la menace d'un chef de bande.** Les proches d'un candidat député incarcéré appellent à sa libération. Ils affirment que l'intéressé, accusé d'être impliqué dans le kidnapping et le meurtre d'un candidat pro-Rajoelina, est innocent et que les autres personnes mises en cause dans cette affaire ont été forcées à le dénoncer.

**Les huissiers de justice accusent l'État d'interférer dans l'exécution des décisions de justice** qui leur sont confiées.

**Des dossiers de corruption croupissent à la HCJ**, à défaut de validation par les parlementaires. La nouvelle présidente du Comité pour la sauvegarde de l'intégrité (CSI), Sahondra Rabenarivo, estime qu'il convient de revoir les compétences de cette institution. « *Les parlementaires et les politiciens accusés ou suspectés dans une affaire de corruption se cachent derrière leur immunité pour échapper aux poursuites* », a-t-elle soutenu. Et, compte tenu de la lourdeur des procédures, il y a peu de chance que les dossiers aboutissent. Plusieurs dossiers sont ainsi en souffrance entre les mains de la HCJ, notamment ceux impliquant un ancien premier ministre et quelques ex-ministres.

**96 dossiers sont en cours de traitement par le Pôle anti-corruption (PAC) de la capitale.** La mise en place du PAC de Toamasina, prévue pour novembre 2018, en stand-by. Elle attendra celle de Mahajanga et de Fianarantsoa.

**Le secrétariat d'Etat à la gendarmerie et les ministères de la justice et de l'intérieur entendent coordonner leur activité pour mettre un terme à l'impunité dans les rouages de l'Etat.** La corruption qui gangrène l'administration à tous les niveaux est considérée comme l'un des facteurs favorisant l'insécurité.

**Une vingtaine de gendarmes ont été incarcérés en deux mois** pour concussion, association de malfaiteurs, actes de banditisme et kidnappings. Deux militaires en service, complices de cinq assaillants d'un Chinois à Ambanja, ont été arrêtés. Dix-huit personnes, dont un haut gradé de l'armée, seraient impliquées dans un réseau de faussaires de permis et de cartes grises biométriques.

**Le ministre de la justice a justifié la suspension des cinq magistrats de la cour d'appel de Toamasina suspectés de corruption** dans leur décision d'ordonner la remise en liberté du commanditaire présumé d'un réseau de kidnappeurs. Une enquête est en cours sur les circonstances de cette mise en liberté provisoire. Les magistrats suspendus comptent saisir le Conseil d'Etat.

**Pety Rakotoniaina, ancien PDS de Fianarantsoa, a été condamné à 12 mois d'emprisonnement ferme.** L'ancien député est poursuivi pour atteinte à la sûreté de l'Etat (projet de création d'Etats autonomes ou « *Fanjakana Gasy* »), incitation à la haine et troubles à l'ordre public. Ses partisans perçoivent ce verdict comme une condamnation à caractère politique.

**Monde carcéral : la surpopulation toujours d'actualité.** « *Les conséquences de la lutte contre l'insécurité et l'inobservation des remises de peine, ces derniers temps, figurent parmi les causes qui ont accentué cette situation* », explique un responsable de l'administration pénitentiaire. Le nombre des détenus est estimé à 24 000. Plus de la moitié sont des prévenus. A la maison centrale d'Antanimora, on compte à ce jour 4 099 détenus, soit 500 de plus que les années précédentes. L'établissement avait été conçu pour héberger 800 prisonniers. A l'occasion de la Journée africaine de la détention provisoire, Amnesty international a publié un nouveau communiqué pour dénoncer « *les conséquences désastreuses d'un recours toujours accru à la détention provisoire.* » Le communiqué mentionne le décès suspect d'un étudiant de Maroantsetra au cours de sa garde à vue. Selon le rapport d'un médecin, le jeune homme a été battu à mort.

**Le ministre de la justice a annoncé la construction d'une nouvelle prison à Arivonimamo. La modernisation du système judiciaire sera engagée.** Parmi les mesures évoquées : l'informatisation du parquet, la création de dispositifs de liberté conditionnelle comme la libération sous caution et la multiplication des audiences foraines.

**Fonction publique : Andry Rajoelina a donné un mois à tous les ministères pour opérer une gestion rationnelle de leurs effectifs.** La lutte contre les fonctionnaires fantômes, le clientélisme, le népotisme, et la corruption sera amplifiée. Les agents qui partent en retraite ne pourront plus être remplacés par leurs proches (le « *remplacement numérique* »). L'embauche d'employés de courte durée (ECD) sera étroitement encadrée. Des appels à candidature seront lancés pour tous les postes et les compétences de tous les agents feront l'objet d'une évaluation. Les fonctionnaires devront se soumettre aux décisions d'affectation, sous peine de révocation.

**Le directeur régional de la pêche de Mahajanga a été soupçonné de corruption à travers l'utilisation de faux diplômes.** Le secrétaire pédagogique de la faculté des sciences de l'université de Mahajanga se trouve également dans le collimateur de la justice. Au total huit personnes seraient impliquées. Ces malversations se développent et concernent tous les concours d'entrée à l'université mais aussi les hauts emplois de la fonction publique.



**Les syndicats des employés des domaines ont lancé un ordre de grève pour obtenir la libération de trois collègues placés sous mandat de dépôt** dans les affaires retentissantes de la vente frauduleuse de la résidence d'Etat « *Villa Elizabeth* » et du jardin public d'Antaninarenina. Ils affirment qu'ils n'ont fait qu'obéir aux ordres mais le ministre de la justice considère que les employés sont tout aussi fautifs que les donneurs d'ordre. Un ex-ministre sous la Transition serait à l'origine de ces ventes qu'il dit avoir signé « *par inadvertance* ». La procédure devant la HCJ est pourtant l'instant en stand-by.

**Le ministre de la Justice a évoqué une suspicion de corruption au sein de la maison de force de Tsiafahy.** Des agents pénitentiaires extorqueraient d'importantes sommes d'argent aux familles de détenus pour autoriser des visites. L'une

des victimes de ces pratiques est un ressortissant *karana* que le ministre a décidé de transférer dans un autre établissement. Une décision qui a été contestée au nom de l'équité entre détenus.

**Un sénateur sur le banc des accusés pour un important détournement de crédits du ministère de la santé** accordés par l'Alliance Gavi qui aurait constaté d'autres détournements ces dernières années. L'Etat a été contraint de rembourser 1,5 million de dollars.

**L'enquête sur l'affaire de corruption au sein de l'École nationale de la magistrature et des greffes (ENMG) suit son cours**, affirme le ministre de la justice. La date du prochain concours n'a pas encore été arrêtée. Le nouveau directeur doit au préalable achever l'assainissement de l'établissement.

**Affaire Antsakabary : le ministère de la sécurité publique indique que la procédure se poursuit.** Le nouveau titulaire du poste reconnaît que « *dans cette affaire il y eu un temps où la demande d'autorisation de poursuite faite par la justice n'a pas eu d'écho favorable au niveau du ministère* ». Il affirme que désormais ces pratiques n'auront plus cours.

Sous l'égide du Samifin et avec l'appui de la Banque mondiale et du PNUD, **Madagascar a finalisé le processus d'évaluation des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme lancé en juin 2017 à la demande de l'organisme international compétent en la matière, le GAFI** (Groupe d'action financière). Les banques sont les seules entités qui se soumettent à l'obligation de signalement d'activités suspectes. La loi sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme attend encore ses décrets d'application. Quant au projet de loi sur le recouvrement et l'affectation des avoirs illicites, il devra attendre son adoption par la future Assemblée. La Grande île fait toujours de ce fait l'objet d'un « *suivi renforcé* », de la part du GAFI. Madagascar et Maurice sont considérés comme des plaques tournantes de l'héroïne dans l'océan Indien. La drogue en provenance d'Afghanistan transite par des pays d'Afrique de l'Est avant d'être introduits à Madagascar et ensuite à Maurice où elle est consommée sur place ou dispatchée à travers le monde.

**Traite de travailleuses Malgaches : un trio placé en garde à vue.** Il est soupçonné d'être responsable de l'envoi illicite de travailleuses malgaches en Arabie Saoudite et à Oman. Pour le directeur des renseignements et du contrôle de l'immigration et de l'émigration, on est en présence d'un réseau mafieux bien structuré. **Environ 100 personnes, quasiment toutes Malgaches, ont été jetées en prison en 2018 pour envoi illégal de travailleuses domestiques dans les pays arabes.**

**Près de 120 employées de maison ont été rapatriées du Koweït suite à l'initiative prise par Andry Rajoelina.** « *Pendant que nous étions en mission au Koweït, une cinquantaine de personnes ont demandé de l'aide sur les réseaux sociaux* », a rapporté la cheffe du service de protection et d'assistance aux ressortissants malgaches à l'étranger, membre de la délégation qui a organisé le rapatriement. Les femmes détenues ou victimes de maltraitance sur leur lieu de travail seraient encore une centaine dans ce pays. La diaspora malgache au Koweït est estimée à 3 500 personnes. Il n'est pas prévu pour l'instant d'opération de rapatriement des femmes victimes de la traite en Chine.

**Des expatriés malgaches employés à Maurice dans une société textile qui emploie 250 de leurs compatriotes, ont observé une grève et manifesté devant l'ambassade** pour protester contre leurs conditions de logement qualifiées d'insalubres et le non-respect de leur contrat de travail négocié avant leur départ de Madagascar. Le chargé d'affaires a pris leur défense. 88 salariés ont été rapatriés à Madagascar. **Un accord bilatéral de travail est en préparation.** Les agences de placements privés devront dispenser des formations aux candidats avant de procéder à leur envoi dans l'île sœur.

**Une émigration de travail vers la Chine a tourné court à l'aéroport.** Une jeune femme qui allait s'envoler pour Guangzhou n'a pas pu quitter le territoire. Les devises retrouvées allaient être remises à un contact en Chine. La migrante aurait été dénoncée par le maillon d'un réseau opérant dans la traite de domestiques.

**Epidémie de rougeole :** 124 000 cas ont été recensés du mois de septembre 2018 au 3 avril 2019. Dans les formations sanitaires **le nombre de décès est de 693. Près de 600 auraient été comptabilisés dans les communautés**, dont 191 ont été confirmés. La riposte vaccinale se poursuit.

**Le VIH/Sida se propage en silence.** Le nombre total des cas s'élève à 4 400 selon un rapport du ministère de la santé mais cette statistique est trompeuse. Il n'y aurait que 13 % de la population estimée infectée qui connaîtrait son statut sérologique. Peu de personnes acceptent de se faire dépister. De plus, selon la loi en vigueur, les mineurs non émancipés doivent être accompagnés par leurs parents pour subir ce dépistage.

**Personnes en situation de handicap (PSH) :** « **Bientôt une loi favorisant leur accès dans la vie active** », annonce le ministère de l'emploi. 1,8 million de Malgaches sont en situation de handicap. 85 % d'entre eux sont confrontés à des discriminations dans le travail et la vie en société. 37,5 % des PSH sont des enfants de moins de 18 ans et seulement 11,3 % d'entre eux fréquentent un établissement scolaire formel.

**Insécurité alimentaire :** selon le ministère de l'agriculture, « *depuis 2017, le niveau de sécurité alimentaire dans le Sud et le Sud-Est s'est considérablement détérioré. (...) L'équilibre fragile entre faible productivité agricole et l'accroissement de la population ne permet pas au secteur primaire de répondre de façon durable aux besoins alimentaires locaux.* »

**Plus de 1.300.000 enfants d'enfants ne sont pas inscrits dans l'éducation préscolaire publique ou privée**, alerte l'UNICEF. Les pays qui comptent un grand nombre d'enfants non-inscrits dans l'éducation préscolaire passent à côté d'une occasion cruciale d'investir dans le capital humain et risquent de créer très tôt de profondes inégalités, met en garde l'organisation.

**Sur sa page Facebook, le ministère de l'éducation a publié un communiqué qui explique - en malgache - que le viol a un rapport avec le type de vêtements portés par les filles et les femmes.** Le mouvement de lutte pour la dépénalisation de l'avortement « *Nifin'Akanga* » dénoncé une vision « *réductrice, discriminatoire et qui invite les hommes à ne pas être responsables de leurs actes.* » Le mouvement a participé sur *Twitter* à la campagne #majupemondroit qui a connu un écho exceptionnel jusqu'à l'étranger. Le ministère a présenté ses excuses. **Le post a été supprimé** et des sanctions annoncées à l'encontre de son auteur.

**La première dame, Mialy Rajoelina, a été nommée ambassadrice de l'UNFPA** pour la lutte contre les violences basées sur le genre. Une chaîne spéciale de juridiction jugera ces cas de violences. Une proposition de loi a été soumise au ministère de la justice.

**Un contraceptif en auto-injection**, proposé par l'ONG Marie Stopes, **en phase de pré-introduction à Madagascar.** Le ministère de la santé soutient le projet. La Grande île emboîte ainsi le pas à quatre autres pays africains qui l'ont déjà introduit avec succès.

**Réseau Malina : une convention de partenariat a été signé entre Midi et Transparency International (TI-IM).** Le réseau de journalistes d'investigation Malina se fixe comme objectif de mener des enquêtes sur des affaires suspectes ou des pratiques qui nourrissent la grande corruption au sein de l'administration. Dans ce cadre, *Midi* s'engage à publier sur une page deux fois par mois le produit des investigations des journalistes du réseau.

**Une vingtaine de journalistes ont participé à un atelier de renforcement de capacités en matière de couverture des potentiels conflits ou violences liés aux élections.** Un séminaire qui entre dans le cadre du projet PEV Madagascar (Projet d'Appui à la prévention et la gestion des conflits et violences potentiels liés aux élections) financé par le Centre européen d'appui électoral.

**Nouveau code de la communication - Une première rencontre s'est tenue entre les patrons des médias et le ministère.** Objectif : consulter les professionnels sur les amendements à apporter au code existant qui a été source de vives tensions avec le régime d'Hery Rajaonarimampianina. L'équipe juridique du ministère travaille sur des propositions susceptibles d'aplanir les dissensions. Une cellule de lutte contre la cybercriminalité a été créée au sein du ministère de la communication. Elle sera appelée à collaborer la gendarmerie, la police nationale et des spécialistes en informatique pour faire appliquer la loi sur la lutte contre la cybercriminalité et œuvrer à sa vulgarisation.

**Amnesty International a appelé l'État à modifier la législation relative à la cybercriminalité et aux communications**, « *qui limite la liberté de la presse en érigeant en infraction la diffamation, l'outrage et l'insulte ou en prévoyant de lourdes amendes pour les personnes déclarées coupables de ces infractions en raison de leur travail journalistique.* »

**Le journaliste d'investigation Fernand Cello a été relaxé après près de deux ans après son arrestation pour des motifs liés principalement à ses activités professionnelles**, a annoncé Amnesty International.

**Le rapport « Digital 2019 Madagascar » révèle que 2,4 millions de Malgaches (43 % de femmes et 57 % d'hommes) sont sur Facebook.** L'activisme et l'engagement 2.0 touchent de plus en plus de Malgaches. Force est de constater toutefois que la fracture numérique est encore importante dans la Grande île.

**Liberté de la presse. Avec un score global de 27,76, Madagascar reste positionné au 54<sup>e</sup> rang sur 180 pays**, selon le classement publié par RSF au titre de l'année 2019.

**Un membre de la Cour spéciale de lutte contre le trafic de bois précieux révèle que 16 dossiers sont encore en phase d'instruction.** L'un d'eux concerne un ancien ministre pour une affaire remontant à 2014. Un autre ancien ministre sous la présidence Rajaonarimampianina est également cité mais son implication n'est pas encore avérée.

**L'importation de 30 000 rondins de bois de rose par une société de Singapour en 2014 n'est pas « condamnable ».** Son directeur a été acquitté. La justice de la ville-Etat a ordonné la restitution des rondins saisis. La cargaison d'une valeur de 50 millions de dollars avait été interceptée en 2014. Pour les défenseurs de l'environnement, il s'agit d'une erreur judiciaire qui ne présage rien de bon pour l'application de la Cites. Ils insistent sur le fait que ces rondins ont été déplacés illégalement et devraient être traités comme étant des objets de contrebande. Ils pointent du doigt l'absence de message clair de Madagascar sur le statut juridique des bois de rose exportés illégalement.

**Madagascar poursuit ses efforts pour mettre fin à sa suspension temporaire de la norme EITI** survenue suite à la non-publication du rapport annuel d'avancement au titre de 2017. Madagascar devrait être fixé sur son sort courant mai. Le gouvernement aurait pris en compte les 15 mesures correctives préconisées par l'EITI. La deuxième validation de Madagascar est prévue le 29 décembre 2019.

**Le projet minier « Base Toliara » dans la tourmente.** Les communautés locales qui s'opposent depuis plusieurs années au projet d'exploitation d'ilménite attendent du président de la République la décision d'arrêter définitivement ce projet. L'absence de réponse à leurs revendications a abouti à des violences et à des pillages. Le CRAAD-OI et le Collectif Tany ont exhorté le chef de l'Etat « à prendre une décision qui puisse prouver aux communautés concernées que leurs demandes ont été entendues, et que leurs droits fondamentaux sont respectés. » Une délégation gouvernementale s'est rendue sur place, des pourparlers se sont engagés avec les parties concernées.

**Madagascar National Parks (MNP) tire la sonnette d'alarme sur les impacts négatifs de l'installation de migrants du Sud dans le parc national d'Ankarafantsika.** Près de 30 ha de cultures illicites ont été détruites l'an dernier suite à un arrêté de la préfecture de Mahajanga et avec l'appui des forces de l'ordre. Malgré tout, le défrichage, suivi d'incinération pour la culture de rente, progresse. La superficie des terres défrichées puis cultivées a atteint près de 68 ha depuis le début de l'année.

**La forêt primaire de Vohibola à Ambinaninony-Brickaville, l'une des dernières forêts humides de l'Est, est fortement menacée de disparition.** Des intérêts divergents mettent en péril sa gestion. Des activités illicites d'exploitation se poursuivent malgré les interventions du ministère de l'environnement. Les communautés locales reçoivent des menaces de mort. Des membres de l'association gestionnaire de la forêt ont été arrêtés. Tous se disent soucieux pour préserver la forêt de Vohibola. Ils accusent les responsables régionaux de ne pas vouloir traquer les braconniers et leurs complices. Des responsables du ministère de l'environnement seraient impliqués dans l'exploitation de la forêt de Vohibola. Ils ont été destitués.

**82 tortues Radiata ont été saisies lors d'un contrôle de routine** dans une gare routière de la capitale. Depuis le début de l'année, 219 tortues ont fait l'objet d'une saisie. De 2015 à 2017, plus de 7 000 tortues ont été saisies sur les routes mais les trafiquants transportent de plus en plus leur marchandise par des voies maritimes moins contrôlées. « *Le trafic de tortues radiata s'accroît à une cadence alarmante* », a titré *L'Express*. **Les trafics s'étendent aux baobabs endémiques** de Madagascar. Des spécimens ont été exportés et plantés illicitement à Dubaï.

**Gestion halieutique - Les exploitations marines industrielles s'accroissent sur les côtes, les petits pêcheurs jugent la situation alarmante.** Les gros opérateurs outrepassent les délimitations de zone imposées par la loi en pénétrant dans les zones protégées ou dans les zones de pêche réservées à la pêche traditionnelle.

**Vente de carbone : signature du contrat en juillet, après des mois de procédure.** L'annonce a été faite par le coordonnateur national du Bureau national de coordination Redd+ en marge d'un atelier sur le carbone forestier à Madagascar. Le ministère de l'environnement et du développement durable a soumis son programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre à Paris en juin 2018. 70 millions de dollars ont été accordés à Madagascar. La Grande île a ainsi l'opportunité de vendre 13,7 millions de tonnes de crédits carbone.

**L'Usaid finance un grand projet de santé d'un montant de 90 millions de dollars.** En partenariat avec le ministère de la santé, il lance un programme au bénéfice de 16 millions de personnes dans 13 régions. « *C'est le plus grand investissement que le gouvernement américain n'a jamais fait à Madagascar pour améliorer la santé des Malgaches* », a déclaré l'ambassadeur des États-Unis.

**Coopération chinoise - Les travaux de réhabilitation de la RN 5A reliant Ambilobe à Vohémar vont débiter.** L'accord-cadre relatif au déblocage du financement a été conclu entre le ministre des affaires étrangères et le chargé d'affaires de l'ambassade de Chine, en présence du président de la République. 158 km de route sont concernés par ce projet, qualifié de « *projet du siècle* » par l'ambassade de Chine, dont le coût est estimé à 150 millions de dollars. Les travaux sont confiés à une entreprise chinoise. Le projet de réhabilitation de cet axe avait été lancé en août 2018 sous la présidence Rajaonarimampianina qui avait même donné le 1er coup de pelle en pleine campagne électorale pour la présidentielle. Initialement, c'est l'UE qui avait effectué l'étude du financement mais elle n'avait pas donné suite, faute de ressources.

**La Banque mondiale va débloquer 392 millions de dollars pour Madagascar**, première destination étrangère du président de la Banque mondiale depuis sa prise de fonction. « *Une opération de charme qui pourrait restreindre certaines marges de manœuvre du pouvoir* », estime *L'Express*. Dans les statistiques de la Banque mondiale, la Grande île figure en effet parmi les 27 pays d'Afrique où l'on constate une hausse relativement forte de la dette, en partie, à cause des créances envers la Chine.

**Croissance économique forte mais non-inclusive.** Faire en sorte que la croissance profite à toute la population. Voilà le principal défi auquel doit s'atteler le gouvernement, lance la représentante de la Banque mondiale, en avant-propos de l'édition du printemps 2019 de la « *Note sur la conjoncture économique de Madagascar* ». Pour la 5e année consécutive, le taux de croissance économique (5,2% en 2018) a été supérieur au taux de croissance démographique, (2,7 %). Les perspectives de croissance économique à moyen terme sont positives. En revanche le taux de pauvreté reste élevé avec 75 % de la population vivant avec moins de 1,90 dollar par jour.

**Les négociations entre l'Etat et les pétroliers concernant la fixation des prix des carburants sont dans l'impasse.** Un bras de fer qui est en passe de s'intensifier avec une possible décision des pétroliers de suspendre les

importations de carburants. L'objectif de ces négociations est à la fois de protéger les consommateurs contre une hausse importante des prix mais aussi de ne pas grever les finances de l'Etat en accordant des subventions aux pétroliers, une facilité condamnée par le FMI.

**Les problèmes relationnels ayant perturbé le fonctionnement de la société Kraoma seraient sur le point d'être résolus** grâce au partenariat avec la société russe Kraoma Mining, selon *Newsmada*. Le directeur d'exploitation, Mamy Dominique Rajoelison, a annoncé l'apurement des arriérés de salaires et l'acquisition de nouveaux équipements ainsi qu'un important investissement dans des volets sociaux.

**Emirates a déposé sur le bureau de l'Aviation civile de Madagascar une demande de droit de trafic afin d'ouvrir une ligne Dubaï - Antananarivo.** L'arrivée éventuelle de la compagnie du golfe ne serait pas une bonne nouvelle pour Air Madagascar en pleine phase de redressement sous l'aile d'Air Austral.

**Des mouvements de grève ont affecté l'université d'Antananarivo.** Des négociations avec le ministère de tutelle ont permis de rétablir le calme au sein du personnel enseignant mais les étudiants qui s'étaient déclarés solidaires avec eux ont poursuivi leur mouvement, mettant en avant leurs propres revendications et protestant contre le non-respect de la franchise universitaire.